

« Un budget équilibré et ambitieux »

Le Conseil municipal, réuni en ce mercredi 7 avril 2021, a adopté à la majorité de ses membres le budget 2021 de la Ville de Colomiers pour un montant total de 91 334 080 euros.

« Ce budget répond à un triple objectif : à la fois poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment en matière de ressources humaines, tout en garantissant un niveau d'épargne de 4,1 millions d'euros, et en menant des projets d'envergure dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement », souligne Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

Budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de la Ville de Colomiers pour l'année 2021 sont estimées à 63,9 millions d'euros, soit une augmentation de 2,06 %. En parallèle, les recettes de fonctionnement augmentent de 3,61 % en 2021, *« bien que ces recettes seront ajustées tout au long de l'année, car ce nouveau mois de confinement qui débute aura un impact indéniable, notamment sur les recettes liées aux services d'accueil de loisirs dans les écoles, de restauration scolaire et de centre de loisirs »*, ajoute Mme le Maire.

Le volet principal de ce budget est dédié aux charges de personnel, soit 45 millions d'euros.

« Les dépenses de personnel augmentent de manière maîtrisée, de 1,69 % par rapport à l'année dernière. Cette augmentation intègre les évolutions statutaires, les évolutions de carrière et la création de 5 postes au sein de la Police municipale », détaille M. Philippe Briançon, Adjoint à Mme le Maire délégué au Sport et à la vie associative et citoyenne, ainsi qu'aux finances publiques et rapporteur du budget. *« Ces dépenses de personnel sont d'autant plus stables si l'on considère l'ensemble des politiques publiques que nous menons : rappelons par exemple que depuis 2014, nous avons ouvert 18 classes au sein de nos écoles publiques et créé 20 postes au sein de la Police municipale »*, a complété Mme le Maire.

Le budget 2021 fait par ailleurs apparaître que 31 % des dépenses de fonctionnement sont dédiées à l'éducation, aux centres de loisirs et à la petite enfance.

La politique sociale de la Ville de Colomiers représente quant à elle 9% de son budget, la culture plus de 6 % et le sport environ 10%. *« Ces budgets intègrent notamment les subventions aux associations, qui s'élèvent à 2,8 millions d'euros cette année, soit un niveau d'accompagnement stable par rapport à l'année précédente »*, rappelle M. Philippe Briançon.

6% de ce budget est par ailleurs dédié à la sécurité et 8 % à l'environnement urbain, à l'éclairage public et aux espaces publics. Il convient également de souligner que les 29 % restants sont dédiés aux services généraux : fluides, services support, assurances, fonctions mutualisées, finances, systèmes d'information, formation, etc.

« Ce budget est un budget d'engagement et de mobilisation, dans lequel est mis en lumière l'accompagnement de la Ville à tous les âges de la vie des Columérines et les Columérins », a souligné de son côté M. Arnaud Simion, 1er Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités

humaines, à l'accompagnement à l'emploi, à la santé et aux relations avec le monde combattant.

Plan pluriannuel d'investissement

Ce premier budget du mandat 2020-2026 a permis de rappeler les projections du Plan pluriannuel d'investissement, estimé à 71,16 millions d'euros sur la totalité de la période, dont 14,39 millions d'euros en 2021, année qui intègre les deux-tiers du budget de construction de l'école élémentaire Simone-Veil.

Les principaux postes d'investissement seront :

o **L'éducation**, avec 6,3 millions d'euros dédiés à la construction de l'école élémentaire Simone-Veil (3,23 euros avaient été affectés au titre de l'année 2020) et 660 000 euros pour les équipements numériques des écoles en 2021.

o **La rénovation urbaine du Grand Val d'Aran**, avec 550 000 euros destinés à de l'acquisition foncière en 2021, pour un budget total de 19,69 millions d'euros de 2020 à 2026 incluant également la construction de la Maison des arts martiaux et de la boxe, de la Maison citoyenne et de la crèche, ainsi que des travaux d'éclairage public et d'équipement du domaine public (espaces verts, fontaines, aires de jeux...) et la restructuration d'un parking.

o **Le développement durable**, avec 1 million d'euros provisionnés pour la Maison de la transition écologique (2021-2022) et **la ville fertile** avec 200 000 euros par an de 2021 à 2025, soit un million d'euros sur le mandat également.

o **La sécurité**, avec de nouveaux investissements en matière de vidéo-protection à hauteur de 150 000 par an de 2023 à 2026.

o **La culture**, avec pour 2021 la subvention d'investissement pour le cinéma le Grand Central de 650 000 euros et la création de la Mémothèque dans le quartier des Fenassiers pour 140 000 euros, ainsi que la création d'un nouveau conservatoire à partir de 2024.

o **De travaux en régie et de travaux d'entretien du patrimoine bâti** à hauteur de 2,4 à 2,9 millions d'euros par an, soit un total de 17,66 millions d'euros sur la totalité de la période.

o **L'équipement des services municipaux, le schéma directeur informatique et des projets structurants en matière de développement numérique** pour 1,61 millions d'euros en 2021 et de 1,15 à 1,45 millions d'euros par an pour les années suivantes.

« Il s'agit d'un Plan pluriannuel d'investissement ambitieux, raisonnable et réaliste, a souligné Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole. L'ensemble de ces investissements permet de garantir une maîtrise des charges de

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

fonctionnement, comme durant le précédent mandat, tout en conservant une capacité de désendettement inférieure à 8 années. »

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr